





## MINSINF - Profil enseignement

---

● LEPL1402

## MINSINF - Informations diverses

### EVALUATION AU COURS DE LA FORMATION

**Les méthodes d'évaluation sont conformes au règlement des études et des examens. Plus de précisions sur les modalités propres à chaque unité d'apprentissage sont disponibles dans leur fiche descriptive, à la rubrique « Mode d'évaluation des acquis des étudiants ».**

### FORMATIONS ULTÉRIEURES ACCESSIBLES

Si le bachelier obtenu comporte des cours de probabilité/statistiques, 6 cours devront être ajoutés en master (en partie à la place de cours au choix)

- LINFO1121 Algorithmique et structures de données
- LINFO1252 Systèmes informatiques
- LINFO1131 Paradigmes de programmation concurrente
- LINFO1104 Concepts, paradigmes et sémantique des langages de programmation
- LINFO1123 Calculabilité, logique et complexité
- LINFO1115 Reasoning About a Highly Connected World : graph theory, game theory and networks

Le master [120] en sciences informatiques sera réalisable en environ 130 crédits (typiquement 2 ans - 2,5 ans).

Le master [60] sera réalisable en environ 90 crédits (typiquement 1,5 ans).

### GESTION ET CONTACTS

#### Gestion du programme

Entité

Entité de la structure

Dénomination

Faculté

Secteur

Sigle

Adresse de l'entité

SST/EPL/INFO

Commission de programme - Sciences informatiques et ingénieur civil en informatique ([INFO](#))

Ecole polytechnique de Louvain ([EPL](#))

Secteur des sciences et technologies ([SST](#))

INFO

Place Sainte Barbe 2 - bte L5.02.01

1348 Louvain-la-Neuve

Tél: [+32 \(0\) 10 47 31 50](tel:+32210473150) - Fax: [+32 \(0\) 10 45 03 45](tel:+32210450345)

Responsable académique du programme: [Pierre Schaus](#)

Personne(s) de contact

- Conseillère aux études: [Cécile Lombart](#)

### ORGANISATION PRATIQUE

Inscription à la mineure

*En BAC2*

Une inscription en BAC2 via le web, permet d'enchaîner directement avec l'inscription à l'option. (l'étudiant doit d'abord être inscrit en BAC2 avant de s'inscrire à une option)

Si ce moyen n'est pas utilisé, l'étudiant a accès à l'inscription à l'option via son bureau virtuel (accéder au portail UCL, s'identifier, cliquer sur "mon bureau, ...").

L'étudiant qui recommence son BAC2 est automatiquement ré-inscrit.

*En BAC3*

Lors de leur inscription en troisième année de bachelier (BAC3), les étudiants sont automatiquement inscrits à la seconde partie de l'option suivie en seconde année (BAC2). Il en est de même pour les étudiants qui recommenceraient leur troisième année de bachelier (BAC3).

Toute demande de dérogation à cette règle est à présenter au conseiller aux études du programme de bachelier suivi. Inscription aux activités de la mineure

